

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2024

CENTRAIDE OUTAOUAIS

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Renseignements complémentaires	19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centraide Outaouais

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centraide Outaouais (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Marcil Lavallée

S.E.N.C. | G.P.

GATINEAU
100-200 rue Montcalm St
Gatineau QC J8Y 3B5
T 819 778-2428
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

MOORE
Un membre indépendant de
Moore North America, Inc.
An independent member
of Moore North America, Inc.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcil Lavallée

Gatineau (Québec)
Le 2 octobre 2024

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A120857

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

3

	2024	2023
PRODUITS DE LA CAMPAGNE		
Dons et souscriptions	3 531 706 \$	3 447 215 \$
Fonds d'urgence pour demandeurs d'asile	75 000	-
Transferts de fonds provenant d'autres Centraide-United Way	62 922	63 216
Fonds de relance des services communautaires	22 239	1 301 457
Transferts de fonds à d'autres Centraide-United Way	(7 397)	(3 806)
	3 684 470	4 808 082
Souscriptions douteuses et irrécouvrables	(86 629)	(29 177)
	3 597 841	4 778 905
AUTRES PRODUITS (CHARGES)		
Tirage 50/50	320 341	5 700
Redistribution du 50/50	(160 355)	-
Dons planifiés	233 500	-
Remboursement des frais de campagne régionale	136 874	79 016
Produits de dividendes et d'intérêts	75 364	47 328
Dons en actions	31 137	69 371
Souscriptions et contributions additionnelles (note 3)	26 178	171 508
Variation non réalisée de la juste valeur des placements	24 834	19 280
Subventions	22 030	24 418
Produits divers	10 700	36 806
Activités de financement	3 603	62 500
	724 206	515 927
	4 322 047	5 294 832
CHARGES		
Allocations et services aux organismes (annexe A)	3 229 188	4 292 250
Frais de campagne (annexe B)	961 463	879 815
	4 190 651	5 172 065
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	131 396 \$	122 767 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

4

	Investi en immobili- sations et actifs incorporels	Affecté au Fonds de solidarité pour vaincre la pauvreté	Affecté au Fonds de pré- voyance	Affecté aux projets (note 2)	Fonds de dotation	Non affecté	2024 Total	2023 Total
SOLDE AU DÉBUT	433 134 \$	117 493 \$	345 000 \$	351 418 \$	5 055 \$	381 014 \$	1 633 114 \$	1 510 347 \$
Excédent des produits sur les charges	(21 916)	-	-	-	-	153 312	131 396	122 767
Affectations d'origine interne (note 2)	-	233 500	200 000	137 760	-	(571 260)	-	-
Utilisations d'origine interne (note 2)	-	-	-	(90 144)	-	90 144	-	-
Investissement en immobilisations	17 365	-	-	-	-	(17 365)	-	-
SOLDE À LA FIN	428 583 \$	350 993 \$	545 000 \$	399 034 \$	5 055 \$	35 845 \$	1 764 510 \$	1 633 114 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

30 JUIN 2024

5

	2024	2023
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 253 967 \$	1 694 546 \$
Encaisse - Projet en fiducie (note 4)	75 865	123 264
Débiteurs (note 5)	1 492 928	1 351 166
Frais payés d'avance	16 328	26 417
	2 839 088	3 195 393
PLACEMENTS À LONG TERME (note 6)	1 099 765	613 221
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	427 939	432 490
ACTIFS INCORPORELS (note 8)	644	644
	1 528 348	1 046 355
	4 367 436 \$	4 241 748 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Originale signée par :

Elaine Dupras

, présidente

Chantal Grenier

, trésorière

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

30 JUIN 2024

6

	2024	2023
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 9)	2 327 668 \$	2 270 636 \$
Habit de neige - Projet en fiducie (note 4)	75 865	123 264
Apports reportés (note 11)	199 393	214 734
	2 602 926	2 608 634
ACTIF NET		
Affectations internes		
Investi en immobilisations et actifs incorporels	428 583	433 134
Affecté au Fonds de solidarité pour vaincre la pauvreté	350 993	117 493
Affecté au Fonds de prévoyance	545 000	345 000
Affecté aux projets	399 034	351 418
Affectations externes		
Fonds de dotation	5 055	5 055
Non affecté	35 845	381 014
	1 764 510	1 633 114
	4 367 436 \$	4 241 748 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

7

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	131 396 \$	122 767 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	21 916	22 500
Amortissement des actifs incorporels	-	3 040
Variation non réalisée de la juste valeur des placements	(24 834)	(19 280)
	128 478	129 027
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	(89 982)	(293 620)
	38 496	(164 593)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	(461 710)	(10 802)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(17 365)	-
	(479 075)	(10 802)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(440 579)	(175 395)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 694 546	1 869 941
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 253 967 \$	1 694 546 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Centraide Outaouais (l'organisme) est une personne morale constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa mission est de prélever, recevoir et administrer les fonds provenant de sources privées ou publiques et de distribuer ces fonds à des organismes de bienfaisance. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempt d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables, la provision relative aux souscriptions douteuses et la ventilation des charges.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions, le Fonds de relance des services communautaires, les souscriptions et les dons. Les souscriptions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les souscriptions non affectées et dons sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Produits de dividendes et d'intérêts

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement et les gains en capital.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Autres

Les activités de financement, les remboursements des frais de campagnes régionale et fédérale et les dons planifiés sont constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits divers sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les dons en actions sont constatés à leur juste valeur marchande au moment du transfert des titres.

Apports de biens et de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

À l'exception des services des bénévoles, l'organisme comptabilise les apports de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés à défaut d'un apport.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Ventilation des charges**

L'organisme sépare ses charges entre trois secteurs de fonctionnement, soit « Administration », « Campagne » et « Allocations et services aux organismes ».

Toutes les charges, à l'exception des souscriptions douteuses et irrécouvrables, des charges de sous-traitance et des frais pour la campagne, sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

	Administration	Campagne	Allocations et services aux organismes
Au prorata des heures travaillées pour chaque secteur :			
Salaires et avantages sociaux	17 %	41 %	42 %
Au prorata des effectifs pour chaque secteur :			
Activités spéciales de la campagne	32 %	36 %	32 %
Honoraires et services professionnels	32 %	36 %	32 %
Publicité	32 %	36 %	32 %
Relations de presse	32 %	36 %	32 %
Frais d'entretien et de réparation	32 %	36 %	32 %
Amortissement des immobilisations corporelles	32 %	36 %	32 %
Formation	32 %	36 %	32 %
Frais de congrès et d'assemblées	32 %	36 %	32 %
Support technique informatique	32 %	36 %	32 %
Frais de représentation et de déplacement	32 %	36 %	32 %
Fournitures et papeterie	32 %	36 %	32 %
Frais bancaires et intérêts	32 %	36 %	32 %
Télécommunications et système d'alarme	32 %	36 %	32 %
Amortissement de l'actif incorporel	32 %	36 %	32 %
Abonnements et documentation	32 %	36 %	32 %
Énergie	32 %	36 %	32 %
Assurances	32 %	36 %	32 %
Reconnaissance - bénévoles et employés	32 %	36 %	32 %
Frais de bureau	32 %	36 %	32 %

Lorsque la ventilation initiale est complétée, l'organisme procède à une deuxième ventilation des frais d'administration entre les deux autres secteurs de fonctionnement, soit campagne (60 %) et allocation (40 %). Les frais d'administration sont ventilés entre ces secteurs en se fondant sur des estimés définis par la direction. Ces estimés sont principalement établis en fonction du temps travaillé par le personnel dans chaque secteur de fonctionnement.

Les salaires, avantages sociaux et contractuels pour le Fonds de relance des services communautaires ont été entièrement ventilés sous « Allocations et services aux organismes ».

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Apports d'immobilisations

Les apports sous forme d'immobilisations ou d'actifs incorporels sont comptabilisés au coût de ceux-ci correspondant à la juste valeur à la date de l'apport.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Immeuble	40 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Équipement informatique	3 à 5 ans

Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 à 10 ans.

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des certificats de placements garantis et des débiteurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placement.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les soldes des actifs nets se composent comme suit :

Actif net investi en immobilisations et actifs incorporels

L'actif net investi en immobilisations et actifs incorporels représente la fraction non amortie des immobilisations et actifs incorporels acquis au moyen de ressources non affectées.

Fonds de dotation

Le Fonds de dotation regroupe tous les dons désignés ainsi par les donateurs dont l'objectif initial est de préserver le capital afin que les produits nets de placements soient dédiés à la campagne annuelle de l'organisme ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration.

Actif net affecté au Fonds de solidarité pour vaincre la pauvreté (Fonds SVP)

L'actif net affecté au Fonds SVP représente les sommes réservées par le conseil d'administration dont l'objectif est de préserver le capital afin que les produits de placements soient dédiés à la campagne annuelle de l'organisme ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une affectation de 233 500 \$ (2023: - \$) à ce Fonds.

Actif net affecté au Fonds de prévoyance

L'actif net affecté au Fonds de prévoyance représente les sommes réservées par le conseil d'administration dans le cas d'une éventualité où l'organisme devrait avoir à subvenir à ses propres besoins. Cette réserve permettrait à l'organisme de poursuivre ses activités de fonctionnement pour une période de trois mois. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une affectation de 200 000 \$ (2023: - \$) à ce Fonds.

Actif net affecté aux projets

L'actif net affecté aux projets représente les sommes réservées par le conseil d'administration pour réaliser divers projets. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé l'utilisation de certaines sommes totalisant 90 144 \$ (2023 : 39 143 \$) et a approuvé également des nouvelles affectations totalisant 137 760 \$ (2023 : 90 201 \$).

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2024

14

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les soldes des actifs nets se composent comme suit : (suite)

Au 30 juin 2024 le solde des sommes affectées aux projets d'origine interne est réparti de la façon suivante :

	2024	2023
Retour en classe	110 000 \$	110 000 \$
Renforcement des capacités	49 889	55 816
Fonds stabilisation	100 000	100 000
Observatoire de l'Outaouais	5 000	5 000
Services 211	63 945	80 402
Bourses Deslauriers	200	200
Fonds d'opportunités 2024-2025 - Soutien aux causes autochtones	20 000	-
Fonds d'opportunités	50 000	-
	399 034 \$	351 418 \$

3. SOUSCRIPTIONS ET CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES

Le total des souscriptions et contributions additionnelles inclut un montant de 2 603 \$ (2023 : 14 600 \$) provenant d'autres Centraide-United Way d'années antérieures.

4. PROJET EN FIDUCIE

L'organisme agit à titre de fiduciaire du projet Habit de neige. Les revenus et les dépenses découlant de ce projet ne sont pas reflétés dans l'état des résultats.

5. DÉBITEURS

	2024	2023
Souscriptions à recevoir	1 339 970 \$	1 373 850 \$
Comptes clients	211 496	50 281
Provision pour créances douteuses	(88 000)	(105 500)
Taxes à la consommation	26 662	29 735
Intérêts courus à recevoir	2 800	2 800
	1 492 928 \$	1 351 166 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2024

15

6. PLACEMENTS À LONG TERME

	2024	2023
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placements garantis	105 057 \$	148 400 \$
Placements évalués à la juste valeur		
Fonds communs de placement - prudent (coût : 720 409 \$; 2023 : 229 221 \$)	720 765	219 027
Fonds communs de placement - équilibré (coût : 137 387 \$; 2023 : 131 216 \$)	159 795	144 402
Fonds communs de placement - croissance (coût : 86 829 \$; 2023 : 86 684 \$)	105 443	92 687
	986 003	456 116
Police d'assurance-vie évaluée à la valeur de rachat	8 705	8 705
	1 099 765 \$	613 221 \$

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	74 279 \$	- \$	74 279 \$	74 279 \$
Immeuble	704 986	368 590	336 396	336 373
Ameublement et équipement	42 533	41 581	952	1 270
Équipement informatique	77 492	65 680	11 812	16 068
Oeuvres d'art destinées à la vente	4 500	-	4 500	4 500
	903 790 \$	475 851 \$	427 939 \$	432 490 \$

8. ACTIFS INCORPORELS

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	59 125 \$	58 481 \$	644 \$	644 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2024

16

9. CRÉDITEURS

	2024	2023
Fournisseurs et frais courus	133 045 \$	40 226 \$
Allocations aux organismes à payer	2 116 981	2 131 737
Salaires à payer	68 911	67 547
Autres créditeurs	5 003	24 629
Sommes à remettre à l'État	3 728	6 497
	2 327 668 \$	2 270 636 \$

10. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 500 000 \$, limité à 350 000 \$ du 1 janvier au 30 juin de chaque année. Cet emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel plus 1,0 % et est renégociable en décembre 2024.

L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque immobilière de 500 000 \$ sur l'immeuble et le terrain ayant une valeur comptable nette de 410 675 \$ au 30 juin 2024. Au 30 juin 2024, l'emprunt bancaire n'était pas utilisé par l'organisme.

11. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions et dons reçus pour des activités devant se poursuivre au cours des prochains exercices. Les variations survenues dans les soldes d'apports reportés sont les suivantes :

	2024	2023
Solde au début	214 734 \$	351 960 \$
Plus : montants octroyés au cours de l'exercice	226 474	1 188 739
Moins : montants constatés à titre de produit	(241 815)	(1 325 965)
Solde à la fin	199 393 \$	214 734 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2024

17

11. APPORTS REPORTÉS (suite)

Les soldes d'apports reportés se composent comme suit :

	2024	2023
Fondation Lucie et André Chagnon	139 611 \$	122 546 \$
Ville de Gatineau	50 774	50 774
Fonds de relance des services communautaires	6 704	28 943
Autres	2 039	12 206
Projet SOIS	265	265
	199 393 \$	214 734 \$

12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2024	2023
Encaisse - Projet en fiducie	47 399 \$	12 669 \$
Débiteurs	(141 762)	4 509
Frais payés d'avance	10 089	4 213
Créditeurs	57 032	(165 116)
Apports reportés	(15 341)	(137 226)
Habit de neige - Projet en fiducie	(47 399)	(12 669)
	(89 982) \$	(293 620) \$

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux dons et souscriptions à recevoir et aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 52 % du total des comptes clients est à recevoir de la campagne de charité du gouvernement du Canada (CCMTGC) et du bureau national de la CCMTGC. L'organisme évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

19

	2024	2023
ANNEXE A - ALLOCATIONS ET SERVICES AUX ORGANISMES		
Allocations et services aux organismes	2 137 391 \$	1 986 624 \$
Désignations	164 967	193 350
Programmes et projets	154 019	169 033
Allocations aux organismes - Fonds d'urgence pour demandeurs d'asile	75 000	-
Cotisation Centraide Canada	33 093	33 551
Allocations et services aux organismes - Fonds de relance des services communautaires	-	1 240 627
Répartition des frais d'administration (annexe D)	664 718	669 065
	3 229 188 \$	4 292 250 \$

ANNEXE B - FRAIS DE CAMPAGNE

Frais de campagne	258 724 \$	252 998 \$
Répartition des frais d'administration (annexe D)	702 739	626 817
	961 463 \$	879 815 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

20

	2024	2023
ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux	995 544 \$	858 296 \$
Activités spéciales de la campagne - Tirage 50/50	61 299	20 733
Publicité	43 923	49 149
Relations de presse	42 878	36 784
Support technique informatique	41 890	47 257
Formation	25 432	15 048
Salaires, avantages sociaux et contractuels - Fonds de relance des services communautaires	22 239	60 830
Frais d'entretien et de réparation	21 733	30 197
Activités spéciales de la campagne	14 332	35 719
Assurances	12 754	9 682
Télécommunications et système d'alarme	11 456	12 273
Énergie	8 299	9 259
Frais de congrès et d'assemblées	7 101	10 293
Frais de bureau	6 549	7 787
Reconnaissance - bénévoles et employés	3 759	1 683
Frais de représentation et de déplacement	3 623	2 653
Honoraires et services professionnels	20 978	52 950
Frais bancaires et intérêts	1 752	9 749
Amortissement des immobilisations corporelles	21 916	22 500
Amortissement de l'actif incorporel	-	3 040
Répartition des frais d'administration (annexe D)	(1 367 457)	(1 295 882)
	- \$	- \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

21

ANNEXE D - VENTILATION DES FRAIS D'ADMINISTRATION

	2024		2023	
	Frais de campagne	Allocations et services aux organismes	Frais de campagne	Allocations et services aux organismes
Salaires et avantages sociaux	509 718 \$	485 826 \$	418 848 \$	439 448 \$
Publicité	24 245	19 678	27 130	22 019
Relations de presse	23 669	19 209	20 305	16 479
Support technique informatique	23 124	18 766	26 086	21 171
Formation	14 039	11 393	8 307	6 741
Frais d'entretien et de réparation	11 997	9 736	16 669	13 528
Activités spéciales de la campagne	7 911	6 421	19 717	16 002
Assurances	7 039	5 715	5 344	4 338
Télécommunications et système d'alarme	6 325	5 131	6 775	5 498
Énergie	4 581	3 718	5 111	4 148
Frais de congrès et d'assemblées	3 920	3 181	5 682	4 611
Reconnaissance - bénévoles et employés	2 075	1 684	929	754
Frais de représentation et de déplacement	2 000	1 623	1 464	1 189
Frais de bureau	3 614	2 935	4 298	3 489
Honoraires et services professionnels	11 581	9 397	29 229	23 721
Frais bancaires et intérêts	968	784	5 382	4 367
Amortissement de l'actif incorporel	-	-	1 678	1 362
Amortissement des immobilisations corporelles	12 097	9 819	12 420	10 080
Activités spéciales de la campagne - tirage 50/50	33 836	27 463	11 443	9 290
Salaires, avantages sociaux et contractuels - Fonds de relance des services communautaires	-	22 239	-	60 830
	702 739 \$	664 718 \$	626 817 \$	669 065 \$